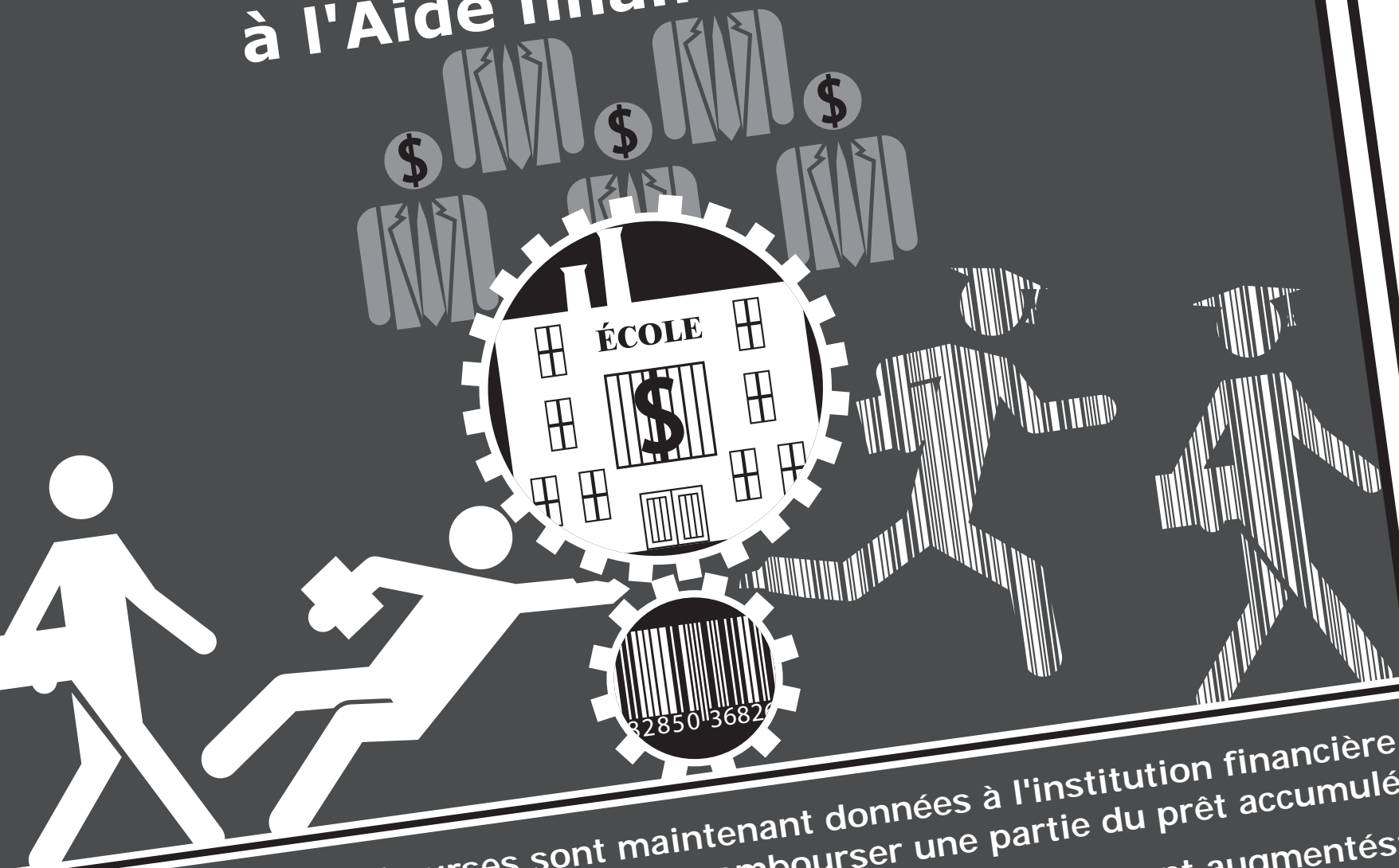


CONTRE

les coupures de 103 millions
à l'Aide financière aux études



Les bourses sont maintenant données à l'institution financière
à la fin de chaque année pour rembourser une partie du prêt accumulé
Les plafonds des prêts accordés ont considérablement augmentés:
- Secondaire professionnel: 3250\$/an
- Collégial: 3150\$/an
- Premier cycle universitaire: 4720\$/an
- Deuxième cycle universitaire: 5670\$/an
- Troisième cycle universitaire: 5690\$/an
L'endettement étudiant a doublé avec les nouvelles coupures

POUR

la conversion des prêts en bourses



Participons à nos Assemblées Générales
pour faire vivre notre pouvoir politique

Exigeons le droit fondamental à une éducation
accessible, de qualité et gratuite pour toutes et tous

Construisons un rapport de force face au
gouvernement pour obtenir nos revendications

Organisons-nous avec l'ASSÉ

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
www.asse-solidarite.qc.ca
514-390-0110

